

Contribution du ProPASSaR « Projet Planification Familiale et Appui au Système de Santé pour la résilience au Cameroun »

« Accès aux services et soins de santé pour tous-tes »

Amélioration de l'accès aux services de santé pour les LGBTI

Les personnes LGBTI - lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexuels - comme d'autres groupes marginalisés rencontrent des difficultés lorsqu'elles tentent d'accéder aux soins de santé. Les minorités sexuelles se voient souvent refuser un traitement à l'hôpital en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Leurs préoccupations ne sont souvent pas suffisamment prises en compte, en raison d'attitudes stigmatisantes et du manque de formation des prestataires de soins de santé sur la manière de s'occuper de ces groupes spécifiques.

En général, les personnes LGBTI au Cameroun sont confrontées à une discrimination sociétale et institutionnelle omniprésente. Le Code pénal camerounais punit les relations sexuelles avec une personne du même sexe d'une peine de prison de six mois à cinq ans et d'une amende de 20 000 à 200 000 FCFA (environ 30 à 300 EURO). L'homosexualité et le statut de transsexuel sont toujours tabous dans la culture camerounaise. Les individus subissent des pressions familiales et sociales pour que leur orientation ne soit pas connue de la communauté. Les personnes LGBTI sont également vulnérables à la violence des membres de leur communauté. Dans de tels cas, elles sont souvent incapables de demander justice par crainte d'être traitées comme des criminels eux-mêmes. Il est même risqué pour les organisations camerounaises de soutenir les droits des LGBTI.

Cette situation persiste bien que le Cameroun ait ratifié les principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont le droit à la santé, et a intégré le principe général de non-discrimination dans sa constitution. La Stratégie du Secteur de la Santé du Cameroun pour la période de 2016-2027 vise à réaliser l'accès aux soins de santé pour tous les groupes sociaux. Afin d'améliorer l'accès à la santé des LGBTI, le projet a dû développer une approche sensible au contexte qui ne se concentre pas sur leurs sexualités ou leurs identités genres mais sur les problèmes de santé réels des groupes marginalisés en général.

Approche axée sur les droits humains (AADH)

Le projet ProPASSaR a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité, axés sur la santé reproductive et sexuelle, et un soutien psychosocial pour les personnes déplacées et les

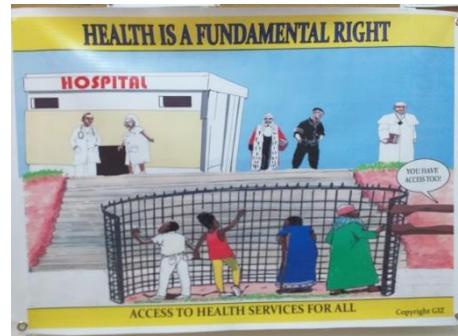


Photo: Affiche de sensibilisation AADH

populations démunies dans les zones d'intervention. Le projet travaille dans les régions de l'Ouest, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Littoral et Adamaoua du Cameroun et s'engage également dans le genre et la diversité. Il a un marqueur de genre GG1.

Le projet utilise une approche axée sur les droits de l'Homme (AADH) pour améliorer l'accès aux soins de santé pour les groupes marginalisés tels que les personnes vivant avec un handicap, les minorités ethniques ce qui permet également l'inclusion des personnes LGBTI. Aborder la question de l'homosexualité est très délicate au Cameroun, car il y a de forts préjugés dans la société et la loi est contre la pratique. Conscient de ces challenges le projet a pris en compte d'autres groupes (personnes en situation de handicap et minorités ethniques) mais a mis un focus sur les minorités sexuelles.

Cette approche est conforme aux objectifs de l'Agenda 2030 et aux principes directeurs du Leave No One Behind - "LNOB", ainsi qu'à l'engagement pour la Couverture Santé Universelle – CSU- au Cameroun.

Afin de pouvoir répondre de manière adéquate aux besoins des groupes marginalisés, les activités du projet sont guidées par les résultats d'une analyse situationnelle ainsi qu'un sondage (menés au tout début) sur la qualité des services de santé au niveau de la région et des districts et en

Collaboration avec la Délégation Régionale de la Santé Publique de la région de l'Ouest. Ces résultats ont montré que la stigmatisation et le manque de connaissance des besoins spécifiques des groupes marginalisés portent atteinte au droit à la santé pour tous et toutes au Cameroun. Le projet pilote se concentre sur la sensibilisation des professionnels de la santé, des paramédicaux et des travailleurs sociaux en organisant des formations pour leur rappeler le "code d'éthique" et la déontologie professionnelle. L'accent est mis sur les obligations en matière de droits de l'homme (non-discrimination, genre, diversité et droit aux soins de santé) découlant des engagements juridiques nationaux et internationaux du Cameroun.

Les formations mettent également l'accent sur la sensibilisation, en s'appuyant sur le témoignage de personnes issues de différents groupes marginalisés (minorités ethniques, personnes en situation de handicaps, LGBTI), qui ont vécu des situations réelles de discrimination et de non-respect de la confidentialité. En outre, le projet intègre aux sessions de formation les témoignages de « pairs » professionnels de la santé, qui sont déjà engagés pour accompagner les groupes marginalisés.

Le succès de cette approche est suivi dans le système de suivi et d'évaluation du projet de manière quantitative et qualitative. Par exemple, le projet assure le suivi des changements de comportement après les formations à travers des plans d'action élaborés par les participant-e-s pendant les formations.

Coopération avec partenaires locales

Tout au long du projet, les autorités locales et les partenaires sont impliqués et participent aux processus de prise de décision. Le projet travaille en étroite collaboration avec des ONG (CAMFAIDS, Alternatives Cameroun, Humanity First) et des organisations communautaires locales (Colibri) qui ont une expérience de l'approche fondée sur les droits de l'Homme et qui fonctionnent comme un groupe de pairs pour les différents groupes marginalisés. Ces organisations, membres de la plateforme Unity (Plateforme nationale des organisateurs de promotion et de défense des droits de l'Homme), mettent à contribution leur bonne connaissance des groupes marginalisés, leur forte expertise dans le renforcement de capacités, la capacité de mobilisation

communautaire et l'expérience dans la gestion d'une ligne verte où les gens peuvent appeler gratuitement et anonymement pour obtenir de l'aide.

Les trois principaux facteurs de réussite de ces coopérations sont les suivants :

1. Implication des autorités sanitaires et d'encadrement au niveau local dans toutes les étapes du processus
2. L'expérience et la bonne réputation des organisations partenaires
3. L'implication des personnes concernées dans les formations

Résultats et leçons apprises

Le projet a contribué à sensibiliser les autorités, le personnel médical et paramédical (100 personnes entre 2019 et 2020 et plus de 200 personnes en 2021) et à faire prendre conscience de la situation et des besoins des groupes marginalisés, afin de garantir la réalisation à long terme des normes internationales (disponibilité, accessibilité, acceptabilité et qualité) concernant le droit à la santé. En outre, le projet a permis de briser la glace, en brisant les préjugés et la stigmatisation. Quatre grands succès sont à souligner.

Succès 1

Une **ligne verte, d'assistance téléphonique « 8558 »** a été mise en place pour informer et sensibiliser les groupes marginalisés, en ce qui concerne leur droit à la santé. Les critères de genre sont appliqués pour le recrutement des téléconseillers. ères qui animent la ligne verte et les mobilisateurs. trices. Ils/elles sont tous issus des groupes marginalisés. Leur appartenance à la cible permet de faciliter le contact dans les échanges. La forte utilisation de la ligne verte (plus de 2500 appels/2 mois avec 32% d'appels provenant des minorités sexuelles) montre encore plus qu'il y a un grand besoin d'aborder "**l'accès aux services de santé pour tous-tes**". La plupart des appelants tranche d'âge 20-39 ans et en majorité du genre masculin, recherchent des informations sur la prise en charge des IST anales, du VIH, de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP).

Pour plus d'information sur le projet, veuillez consulter le dms :

<https://dms.giz.de/dms/llisapi.dll?func=ll&objId=287409017&objAction=browse&viewType=1>

